

SM le Roi lance l'opération de délocalisation des installations militaires de la ville de Marrakech

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-02-2011 13:52:16

- **Le Souverain lance les travaux de construction d'un hôpital militaire pour un budget de 450 MDH.**
- **Le projet de délocalisation permettra de libérer près de 560 ha destinés à accueillir trois nouveaux pôles urbains dont le développement nécessitera 11 MMDH.**
- **SM le Roi préside la cérémonie de signature de la convention relative à l'aménagement du pôle urbain d'El Azzouzia.**

SM le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces Armées Royales (FAR), que Dieu L'assiste, a lancé, vendredi à la Base Ecoles des Forces Royales Air à Marrakech (BEFRA), l'opération de délocalisation des installations militaires de la ville, d'un investissement global de 3,05 milliards de dirhams (MMDH).

Ce programme consiste en la cession d'un terrain de 270 ha à la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) pour un coût global de 2,65 MMDH. En contrepartie de la valeur foncière, la CDG prend en charge le coût de réalisation de l'hôpital militaire de Marrakech (450 MDH) et la mise à niveau des écoles militaires de Benguerir (958 MDH), ainsi que le financement via l'Agence de Logements et Equipements militaires (ALEM), de l'opération de déplacement des casernements du camp Youssef Ibn Tachfine (1,64 MMDH).

Le projet de délocalisation, qui permettra de libérer d'importantes parcelles de terrain situées au centre de la ville de Marrakech, porte essentiellement sur le transfert des infrastructures militaires et le recasement de quelque 3.800 ménages bidonvillois occupant le camp Youssef Ibn Tachfine, dont l'assiette foncière est étendue sur 270 ha appartenant à l'ALEM.

SM le Roi a procédé également au lancement des travaux de construction du nouvel hôpital militaire de Marrakech qui s'inscrit dans le cadre de cette opération de délocalisation. D'un investissement total de 450 millions DH, cette nouvelle structure hospitalière (12 ha) sera réalisée sur 36 mois et disposera de 207 lits, d'un plateau médico-technique, de services de soins et d'hospitalisation, de services techniques et d'autres dépendances.

Le projet de délocalisation des installations militaires ouvre la voie au développement de trois zones urbaines d'une surface globale de près de 560 hectares à Marrakech. Il s'agit du camp Youssef Ibn Tachfine (270 ha) qui sera valorisé par la CDG, le terrain de BEFRA (90 ha) dont la valorisation est confiée à l'ALEM et le terrain d'El Azzouzia qui sera développé dans le cadre d'un partenariat entre la CDG et l'ALEM.

Ces trois pôles urbains qui mobiliseront un investissement de près de 11 milliards de DH sur une durée de 6 ans seront dotés de tous les équipements nécessaires et abriteront près de 27.000 unités d'habitat, dont 18.000 logements sociaux.

Par la même occasion, le Souverain a pris connaissance du projet d'aménagement du pôle urbain El Azzouzia, initié dans le cadre de ce programme et qui sera développé pour une enveloppe budgétaire totale de 5 milliards de DH, dont 1,5 milliard consacré aux travaux d'aménagement et au recasement.

Illustrant la Haute sollicitude dont Sa Majesté le Roi entoure les membres des FAR pour améliorer leurs conditions économiques et sociales, le pôle urbain El Azzouzia permettra notamment le recasement de 3.800 ménages bidonvillois.

Par la suite, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé la cérémonie de signature de la convention relative à la réalisation du pôle urbain Al Azzouzia.

Cette convention a été signée par MM. Taieb Cherqaoui, ministre de l'Intérieur, Salaheddine Mezouar, ministre de l'Economie et des Finances, Ahmed Taoufiq Hjira, ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement de l'espace, Abdellatif Loudiyi, ministre délégué chargé de l'Administration de la Défense nationale, Mohamed Mhidia, wali de la région de Marrakech-Tensift-EI Haouz, gouverneur de la préfecture de Marrakech.

Elle a également été signée par Mme Fatima Zohra Mansouri, présidente du Conseil de la ville de Marrakech, Anass Alami, Directeur général de la CDG, et Ahmed Tahour, directeur général de l'ALEM.

MAPF